ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE GALLUS FUTURS REPRODUCTEURS

EBENE®

› Pour qui ?

L'éleveur, le technicien ou le vétérinaire en élevage de volailles reproductrices

› Quelles espèces animales ?

Gallus en phase d'élevage

› Quel mode d'élevage ?

En bâtiment sans accès à l'extérieur

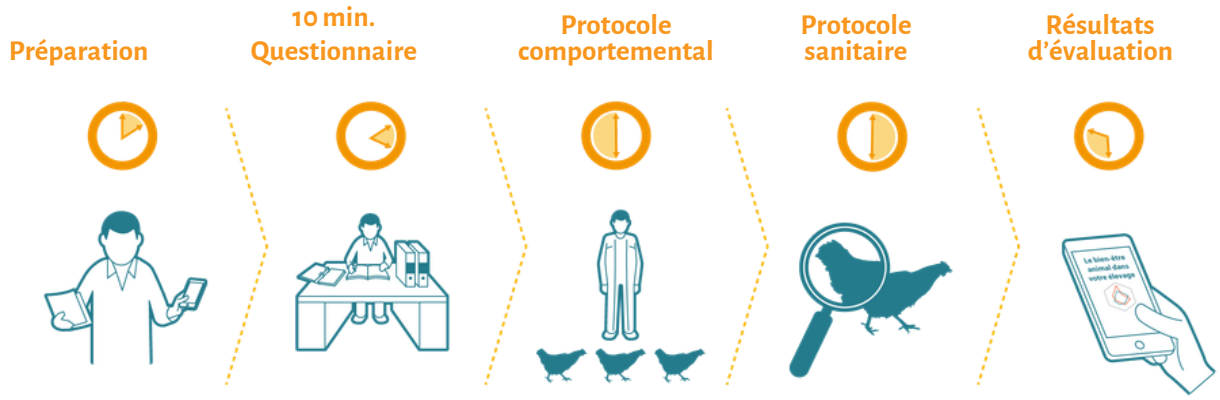
› Quand réaliser cette évaluation ?

En phase d'élevage à partir de 7 semaines d'âges



Trois protocoles en un

Les indicateurs (mesures réalisées sur l'élevage) sont recueillis en trois étapes : le questionnaire, le protocole comportemental et le protocole sanitaire. Un temps de préparation est nécessaire, pour regrouper les différents documents et se remémorer les protocoles d'observation.



Mise en œuvre du protocole pour les Gallus futurs reproducteurs

L'échantillonnage

L'échantillon doit permettre de représenter l'ensemble des animaux, sans pour autant tous les observer, le temps nécessaire à l'évaluation devient alors raisonnable.
De nombreuses études scientifiques ont permis de valider les méthodes et la taille des échantillons, afin d'obtenir un résultat le plus proche possible de la réalité, tout en réduisant la durée de l'évaluation.
Il s'agit d'une étape cruciale qui doit être suivie avec rigueur et minutie.

Orienter les résultats malgré soi

Des biais d'échantillonnage sont présents lorsque les résultats sont modifiés de manière non aléatoire.
La psychologie humaine est souvent en cause car, consciemment ou inconsciemment, on souhaite orienter les résultats. Par exemple, il est important de ne pas « rechercher » les animaux blessés ou au contraire ceux qui s'approchent de l'humain. Soyez vigilants !
Les conditions météorologiques, la luminosité ou le moment de la journée peuvent également impacter le comportement des animaux : noter tous ces éléments en commentaires.



1. Mesures à partir d'un questionnaire

Le questionnaire regroupe tous les indicateurs de moyens, qui sont liés à l'environnement de l'animal. Il s'agit de :

› **La disponibilité aux mangeoires** (linéaire de mangeoires disponible par animal)

› **La disponibilité de l'aliment** (nombre de repas distribué, l'accès à l'aliment)

› **La disponibilité aux abreuvoirs** (linéaire d'abreuvoirs disponible par animal)

› **La disponibilité de l'eau** (disponibilité et accès à l'eau)

› **La disponibilité des perchoirs** (linéaire ou surface disponible par animal)

› **Les dimensions du parc ou bâtiment** (longueur, largeur, surface)

› **La surface disponible** autour de l'animal

› **La mortalité** (% de mortalité cumulée)

› **La méthode de mise à mort** (dislocation cervicale manuelle, dislocation cervicale mécanique (pince), dispositif tige perforante, ...)

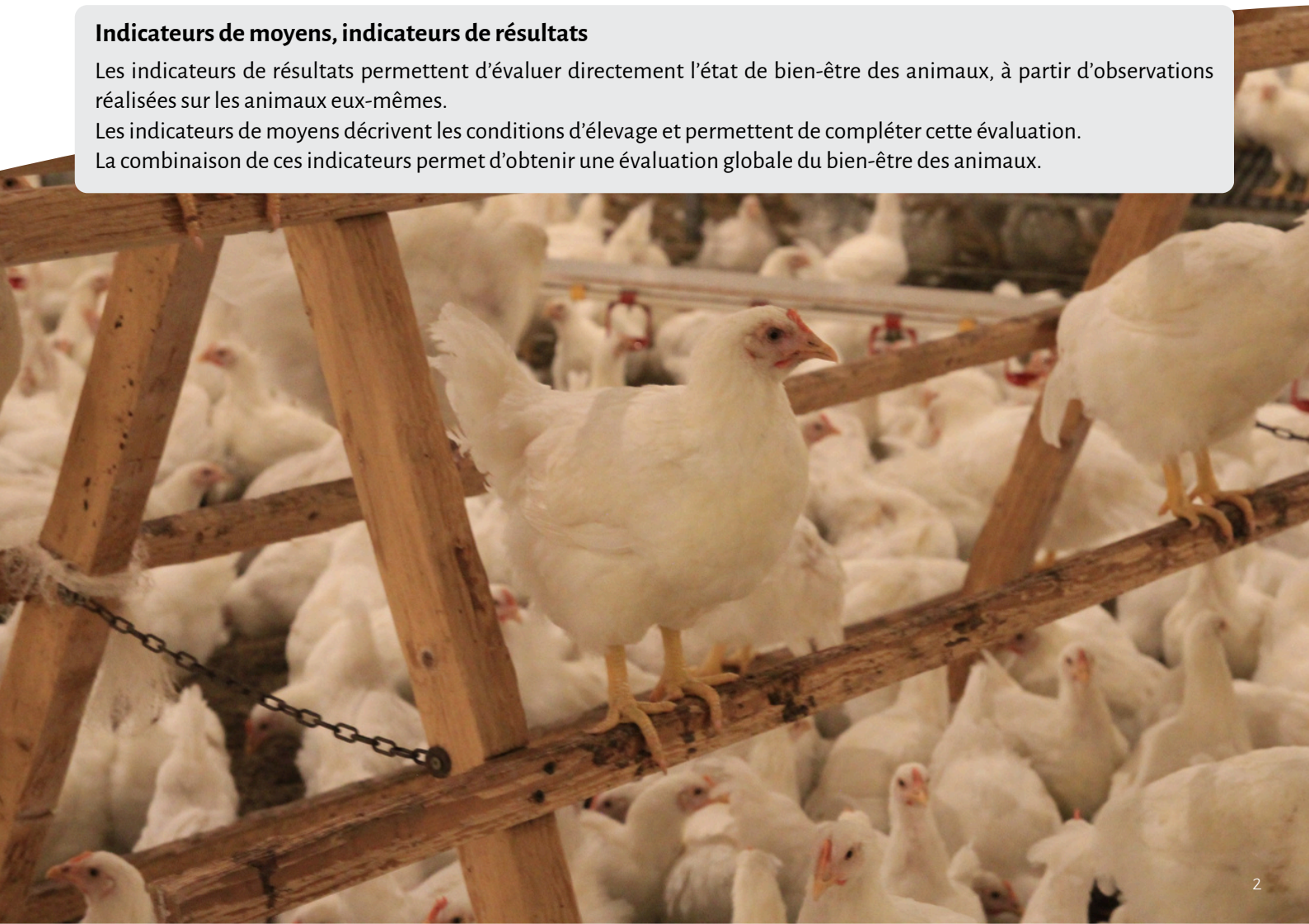
› **Les autres interventions** (épointage, dégriffage, ...)

› **L'enrichissement de milieu** (présence ou non d'enrichissement comme de la musique, des matériaux à picorer, ...)

› **Les pratiques de l'éleveur** (pour prévenir l'entrée dans le bâtiment, allumer la radio, frapper à la porte, ...)

Indicateurs de moyens, indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats permettent d'évaluer directement l'état de bien-être des animaux, à partir d'observations réalisées sur les animaux eux-mêmes.
Les indicateurs de moyens décrivent les conditions d'élevage et permettent de compléter cette évaluation.
La combinaison de ces indicateurs permet d'obtenir une évaluation globale du bien-être des animaux.





2. Evaluation comportementale et sanitaire

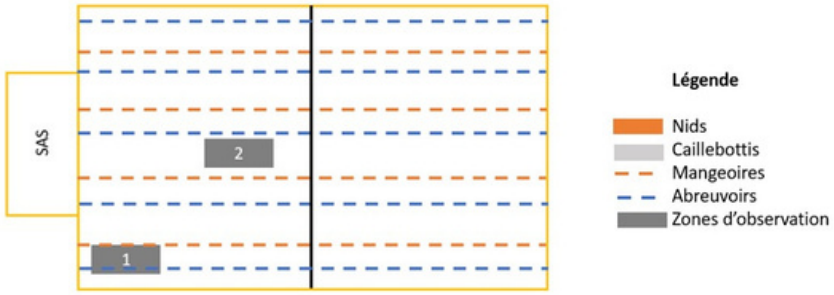
Afin d'évaluer le bien-être des volailles, l'observation directe de l'animal est primordiale : c'est la raison pour laquelle les mesures de comportements de l'animal sont si importantes.
En se formant à l'observation des comportements selon un protocole scientifique spécifique, la validité des résultats est assurée.

Comment échantillonner ?

L'observateur est immobile et observe successivement deux zones prédéfinies entre 2 à 4 m² chacune qui comprennent approximativement 40 animaux.
Si des enrichissements visant à encourager l'exploration sont disponibles, observer au maximum une zone qui en comporte.

Adapter le nombre d'animaux en fonction de l'espèce concernée : pour une zone de même taille, un nombre plus important de cailles sera observé et moins important pour les dindes.

Exemple d'un bâtiment
Gallus futures reproductrices



Cas des bâtiments avec plusieurs parcs/salles

› **Le bâtiment possède plusieurs parcs :** si possible réaliser une évaluation dans chacun des parcs mâles et femelles
› **Le bâtiment possède plusieurs salles :** évaluer au moins une salle sur les deux

Démarrer l'évaluation

Pour démarrer l'évaluation, se placer à l'entrée du bâtiment, ou dans le sas d'entrée si une fenêtre est présente, et observer :
› **La répartition des animaux :**



Homogène
Maximum trois petites zones sans animaux



Moyennement homogène
Quelques espaces vides de petite taille



Hétérogène
Une ou plusieurs zones larges sans animaux

Quelques précautions

Le comportement des animaux est impacté par tout évènement qui sort de leurs habitudes.
Porter des couleurs similaires à celles habituellement portées par l'éleveur et se déplacer dans le bâtiment dans le même sens que lui.

Avant de débuter les observations, n'hésitez pas à ajuster la taille de votre zone et sa localisation, pour vous permettre d'observer confortablement tous les animaux sans les déranger.
De même, veiller à ce que la luminosité soit suffisante lors de l'évaluation.

En cas d'événement soudain impactant le comportement des animaux (coup de tonnerre, avion...), stopper les observations et les reprendre après un certain laps de temps, afin de laisser les animaux revenir à une activité normale.

Observation des comportements :

Pour chaque zone, évaluer le nombre d'animaux présents dans la zone.
Ensuite, noter **pendant 5 minutes** chaque fois qu'un animal exprime l'un des comportements suivants :



› **Etirement / Battement**
Animal qui déploie puis replie une seule ou ses 2 aile(s), étend une des pattes ou bat des ailes



› **Exploration :**
Picages dirigés vers la litière ou toute autre partie du bâtiment et/ou grattage de la litière avec les griffes



› **Bain de poussière**
Allongé sur le sol, l'animal enduit ses plumes de poussières en remuant la litière avec ses ailes et ses griffes



› **Interaction**
Animaux qui se toilettent les uns les autres, qui se piquent de façon non agressive, font des duels (animaux se placent face à face dans une «attitude de défi»)



› **Toilettage**
Animal qui nettoie ses propres plumes avec son bec

› **Picage agressif**
Picage agressif à l'encontre d'un ou de plusieurs congénère(s), dirigé notamment vers la tête

A la fin des 5 minutes d'observation

Une fois les 5 minutes écoulées : évaluer à nouveau le nombre d'animaux présents dans la zone.

Puis, pour chaque zone, noter le pourcentage d'animaux qui :



› **Sont au repos :** couchés et sans activité (ni déplacement, ni toilettage, ni exploration, mais peut haleter)



› **Halètent :** présentant une respiration rapide, avec le bec ouvert

A la fin de l'évaluation de chaque zone, qualifier :

› **La réaction des animaux à la présence de l'Homme :** à plus ou moins 1 m de l'évaluateur, aux pieds de l'évaluateur avec ou sans contact

Observer entre 7 à 8 individus et noter le nombre d'animaux présentant les paramètres suivants :

› **Qualité de l'épointage :** Bec non épointé, Epointé normalement, Epointé avec des anomalies (mineures ou majeures)

› **Qualité du plumage :** Très bon état, Plumes manquantes, Présence de peau nue (≤ 20%, >20% et ≤50% ou >50%)

› **Qualité de la litière :** Sèche et friable/Caillebotis propre, Friable et légèrement humide, Friable et croûtée à certains endroits, Croûtée en surface, En dôme et croûtée

Manipulation des animaux (facultatif) :

› **Manipuler 5 animaux et noter le nombre de poulets présentant des pododermatites** (sans distinction du niveau de gravité)

Attention : on parle de pododermatites dès que les écailles des coussinets plantaires sont allongées et colorées en marron.

Quelques précautions

Pour limiter les biais d'échantillonnage lors de l'évaluation, observer le 1er individu devant vous, puis le premier individu à sa gauche ou droite et ainsi de suite jusqu'à obtenir les 7-8 animaux/zone.
Cela évite de se focaliser sur des animaux qui présentent des anomalies quelconques.

20 min.



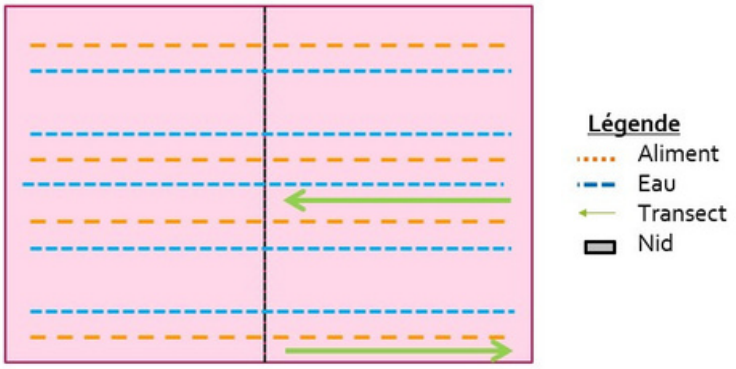
3. Evaluation sanitaire en groupe

Les informations sanitaires permettent de compléter les observations comportementales des animaux, afin d'obtenir une évaluation la plus complète possible du bien-être des volailles.

Comment échantillonner ?

L'observateur doit réaliser un aller-retour dans le bâtiment en respectant une largeur maximale de 2,5 mètres (matérialisée par les murs-pipettes-mangeoires).
Votre marche doit être calme et à un rythme constant.

Exemple d'un bâtiment
Gallus futurs reproducteurs



Sur chaque transect, noter chaque fois qu'un animal présente l'un des indicateurs suivants :

› Blessé
Lésion d'au moins 1cm, cicatrisée ou fraîche, sur la tête, le dos ou la queue.

› Boiteux
S'éloigne de l'observateur, mais s'arrête pour se reposer après 2 ou 3 pas, présentant un ou deux membres raidis, non fonctionnels ou désaxés.

› Immobile
Animal prostré qui ne bouge pas, même lorsque l'observateur s'en approche après légère sollicitation.

› Mort
Trouvé mort dans le bâtiment lors de l'évaluation.

› Petit
La taille est d'environ la moitié de la taille moyenne du lot.

› Autre anomalie
Déplumé, présentant une déformation…

A la fin de chaque transect, évaluer la proportion d'animaux présentant :

› Le pourcentage d'animaux sales : tâches très sombres au dos, ailes ou queue sur ≥ 50 % de la surface corporelle

A la fin de l'évaluation, qualifier :

› La présence de mouvements de foule/panique des animaux lors de l'évaluation.

› La nervosité des animaux au moment de l'évaluation.

› La présence de duels et/ou **d'accouplement** entre individus.

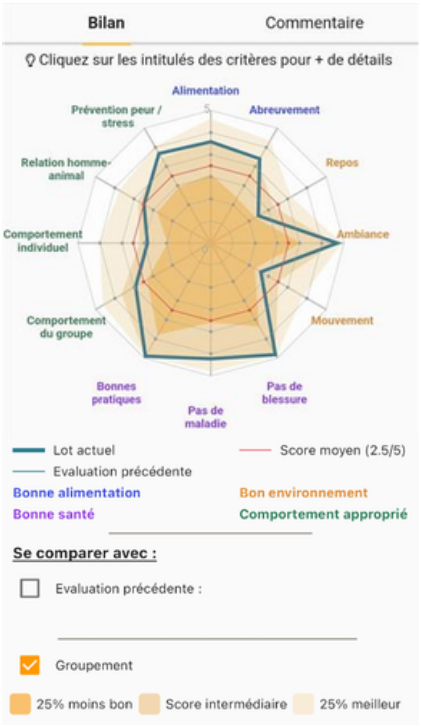
Quelques précautions

Soyez vigilants à bien respecter la largeur préconisée des transects. Veiller à conserver une marche calme lors de l'évaluation (qui permet une meilleure observation et veille au calme des animaux).

Les résultats de l'évaluation



Les résultats sont disponibles immédiatement après l'évaluation grâce à l'application EBENE®.
Ils sont présentés sous forme graphique et permettent de visualiser les points forts et les points à améliorer.
L'évaluateur peut également consulter le détail de chaque indicateur mesuré.



Représentation des résultats de l'évaluation du bien-être animal par la méthode EBENE®, avec l'application smartphone. Chaque couleur représente le résultat du groupement pour chaque tiertile d'éleveurs (en marron le plus faible et en clair le meilleur). Les meilleures notes sont représentées en bordure du cercle, le centre représente les notes les plus basses.

Et maintenant ?

Cet outil permet d'accompagner l'amélioration continue du bien-être des animaux.
Les résultats permettent d'identifier les points forts et les axes d'amélioration.
En fonction des résultats, il est possible :

› **d'échanger avec le technicien ou le vétérinaire** sur les plans d'action proposés par l'application, afin d'améliorer les résultats de votre évaluation pour les lots à venir.

› **de mettre en place les éléments proposés** ou des mesures complémentaires.

Une nouvelle évaluation permet ensuite de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

L'application sur smartphone :

L'application EBENE® permet de faciliter l'évaluation du bien-être animal.
Elle permet :

› la collecte des données,
› leur analyse automatique,
› l'affichage des résultats,
› la mise à disposition d'explication pour comprendre les résultats.

Des mini-tutoriels et des formations sont disponibles afin d'accompagner les utilisateurs.

Pour bénéficier de l'accès à l'application numérique EBENE® Volailles reproductrices

Prenez contact avec Sylvain Gallot : gallot@itavi.asso.fr

Pour en savoir plus sur la démarche

La méthode EBENE® est un outil d'amélioration du bien-être animal dans les filières avicoles.

Pour plus d'informations : https://www.itavi.asso.fr

Personnes référentes :
Laura Warin / Joanna Litt

Merci pour les soutiens de :

FranceAgriMer – Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
CIDEF
CLIPP – Interprofession du Lapin
La Pintade
CIPC
Liberté • Égalité • Fraternité – République Française
Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt
CICAR
CNPO
CIFOG – Comité Interprofessionnel des Palmipèdes à Foie Gras
SNA
Synalaf



Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit photo : CANVA / ITAVI / FREEPIK